

informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région
MG Call et IRC
UL de Foix



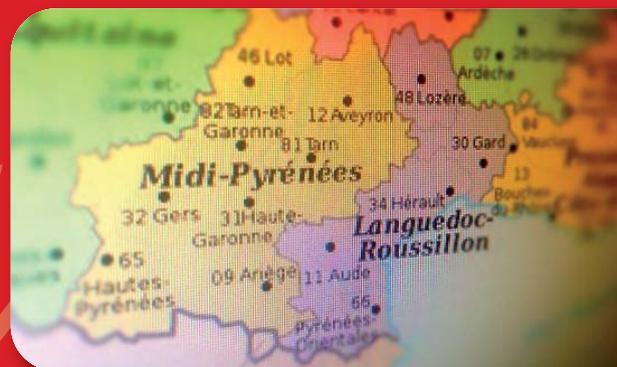
A la une
Polyclinique de Gascogne



Actualité régionale
AGEFIPH

N° 221 Octobre 2015

Actualité du CESER Midi-Pyrénées



classier

Editorial	2
A la une	3
• Polyclinique de Gascogne	
Luttes en région	4
• Communiqué MG Call et IRC	
• UL de Foix	
Activité régionale	6
• IRHS	

Dossier7

Actualité du CESER Midi-Pyrénées



Vie syndicale11

- Meeting Confédéral du 8 septembre 2015 à la Bourse du Travail de Toulouse

Actualité régionale14

- AGEFIPH

A vos agendas15

- Prochaines sessions de formation CGT à l'IRT

Depuis le début de l'année, les salariés, retraités, privés d'emplois se sont mobilisés contre toutes les attaques menées par le gouvernement Hollande, qui remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité, accompagnée par une bataille idéologique sans précédent.

L'accord national interprofessionnel de 2013 sur la sécurisation de l'emploi, les lois Macron, Rebsamen, le rapport Combrexelle, ou encore la réforme territoriale, entraînent ou vont entraîner encore plus de bouleversements, de casse (que ce soit au niveau de l'emploi ou du Code du travail), de précarité (quel que soit la classe sociale à laquelle vous appartenez), moins de pouvoir d'achat, etc etc...

Mais rien n'est inéluctable et le mois d'octobre va donner l'occasion de se dresser et dire NON!

Les succès obtenus par les salariés de Mg Call (65) ou ceux de la polyclinique de Gascogne (32), après des journées de grève, et qui ont réussi à inverser cette spirale négative en transformant leurs luttes en victoire, doit nous servir de socle pour réussir les journées d'action qui se présentent à nous.

Le rassemblement régional du 6 octobre, à Foix, devant le TGI où était assignée l'UL de Foix par la Mairie de Foix (qui fut un réel succès), la journée nationale d'action interprofessionnelle du 8 octobre, les deux rassemblements régionaux prévus le 12 octobre, l'un à Figeac, avec la venue du Ministre Macron, l'autre, à Bordeaux, pour soutenir les ex-salariés de Molex qui repassent au TGI, vont donner l'occasion aux salariés de Midi-Pyrénées de faire entendre leur voix et leur mécontentement. Et puis, les 22 & 23 octobre, 250 militants seront réunis pour participer aux assises régionales CGT Midi-Pyrénées des élus & Mandatés, à Portet-sur-Garonne.

Ces deux journées nous aideront à faire grandir le rapport de force, partout où la CGT est présente... et au-delà!



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 221 • Octobre 2015
N° d'inscription à la CP 0216S05720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Lionel Pastre

Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23

e-mail : cgt.crpm@orange.fr

site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Lionel Pastre
Secrétaire régional



Polyclinique de Gascogne

« dignité retrouvée »

A Auch, 30 jours de luttes où les salariés de la Polyclinique de Gascogne du groupe VITALIA (2e groupe de santé privé au plan national) et la CGT du Gers, n'ont jamais baissé les bras pour obtenir leur juste dû, leurs justes revendications!

De mémoire de militant CGT du Gers, il y avait longtemps que nous n'avions pas vu des salariés déterminés à ce point. Leur motivation était en effet très impressionnante devant les responsables de VITALIA à la réputation de « killers ». Jamais durant le conflit, les salariés n'ont baissé pavillon face aux multiples stratégies de déstabilisations, de tentatives de démobilisations des dirigeants du groupe. Ces derniers auront tout essayé, en vain!

Après de multiples rebondissements, la lutte des salariés de la Polyclinique de Gascogne est arrivée à son terme avec un tableau de chasse magnifique: 13e mois gagné, prime annuelle de 500 € gagnée, revalorisation du point d'indice avec +2 % immédiatement et +1 % à partir du mois de juillet 2016, intégration de la RAG dans le salaire, subrogation acceptée, 3 jours de carence par enfant, un audit est mis en place pour la création de postes et la réorganisation du travail.

Le groupe, dépassé par le mouvement, avait fermé administrativement la

Polyclinique. De ce fait, ils sont dans l'obligation de payer les salaires des jours de grèves à partir du 24 septembre jusqu'à la reprise. Pour les autres jours de grève, le groupe n'a pas accepté le paiement. Cette posture de façade, sera examinée plus en détail localement...

Dans la période, cette victoire des salariés marque de façon éclatante, qu'il est possible d'obtenir satisfaction face au grand capital.

Cela démontre aussi qu'il n'y a pas à prouver que les salariés aiment

leur entreprise. Il n'y a pas non plus à démontrer que les salariés, quand ils sont unis, déterminés, deviennent maître de leur destin!

Cette dignité retrouvée par les personnels de la polyclinique de Gascogne, doit être pris en exemple par le plus grand nombre.

La lutte continue!

Un grand merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette belle victoire!

L'Union Départementale CGT du Gers



Communiqués MG Call et IRC



COMMUNIQUÉ DE L'UD CGT DES HAUTES-PYRÉNÉES ET DU COMITÉ RÉGIONAL CGT MIDI-PYRÉNÉES:

Suite à la rencontre de ce soir entre la délégation de salariés accompagnée par Manuel Espejo, secrétaire de l'Union Locale CGT de Tarbes et madame la Préfète, la CGT réaffirme son soutien aux salariés des sociétés MG Call et IRC. Les propositions, indécentes au regard de la situation, faites par Mme la Préfète (secondée par le directeur du travail et la directrice territoriale de Pôle emploi Sud-Ouest) ne répondent nullement aux besoins exprimés par les salariés. Ces propositions relèvent de la seule légalité avec un saupoudrage supplémentaire de social et ne prennent pas la mesure de la souffrance vécue par les salarié-e-s.

Nombre d'entre eux sont confrontés à des situations dramatiques de précarité, de fin de droit, ne peuvent pas payer leurs loyers, leurs factures.

La directrice de Pôle Emploi a même osé dire aux salariés « on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre »...

Nous appelons l'ensemble des pouvoirs publics à ouvrir les yeux. Non! Les indemnités légales ne suffiront pas dans ce dossier; Non! Ils ne se dédouaneront pas de leurs responsabilités avec quelques mesurette.

Aucun salarié ne doit être laissé sur le carreau, des plus anciens aux derniers embauchés qui devaient prendre leur poste le 22 septembre.

Madame la Préfète doit agir auprès de la Médiation du Crédit de la Banque de France pour qu'aucune banque ne

coupe les vivres aux salariés floués.

Nous appelons les élus, notamment du Grand Tarbes, à assumer leur part de responsabilité dans la gestion de ce dossier et à appuyer pleinement les demandes des salariées auprès des pouvoirs publics.

La liquidation judiciaire doit se faire au pas de charge, il faut accélérer le versement par les AGS des salaires dus. Il faut que Pôle Emploi annule l'intégralité des trop-perçus et ouvre des droits à tous-tes.

Les services sociaux doivent être mobilisés pour répondre de manière urgente aux besoins identifiés sur le terrain.

Comment a-t-on pu en arriver là?

M. Gueday, unique propriétaire des deux entreprises, a su exploiter les logiques et les mécanismes d'un système pensé, voulu par le MEDEF et mis en œuvre par les gouvernements successifs, accumulant les exonérations sociales et fiscales, les aides directes et indirectes et ce sans le moindre contrôle ou contrepartie.

La CGT attend que des poursuites judiciaires soient engagées contre ce patron voyou. Cette affaire pourrait malheureusement se reproduire dans un contexte où le gouvernement privilégie les exigences patronales laissant les coudées franches au MEDEF.

Voilà où conduit l'absence de transparence sur l'attribution des fonds publics (directs et indirects).

Nous réitérons notre demande, maintes fois affirmée à Mme La Préfète, d'instaurer une Commission Départementale de suivi de l'ensemble des aides publiques versées aux entreprises. Il y a urgence!

Tarbes, le 15 septembre 2015

Les salariés de MG Call et de l'IRC ont décidé en assemblée générale d'investir ce 29 septembre après-midi la mairie d'Aureilhan. Sans réponse du ministère du travail qui était sollicité depuis la semaine dernière respectivement par:

- Les salariés au travers de leur lettre ouverte,
- Le secrétaire général de la CGT Philippe Martinez,
- Le député Jean Glavany,
- L'ensemble des élus du Grand Tarbes au travers de la motion votée jeudi soir à l'unanimité;

Par cette action, les salariés ont décidé de démontrer leur détermination et d'appuyer publiquement leurs élus dans les démarches engagées auprès du ministère.

Dès l'arrivée des salariés à la mairie d'Aureilhan, le maire de la ville Yannick Boubée, par ailleurs Vice-Président du Grand Tarbes a reçu une délégation. Puis après s'être entretenu par téléphone avec le député Jean Glavany, il a apporté les éléments suivants aux salariés:

Jean Glavany a échangé longuement ce matin avec le directeur de cabinet du ministère du travail. Il a exprimé le souhait qu'une réponse soit apportée aux salariés dans la journée. Monsieur Boubée a précisé que le directeur de cabinet en charge du dossier n'était pas joignable avant 19 heures ce soir, étant pris au Sénat.

Les salariés après un vote, ont décidé de suspendre l'occupation de la mairie d'Aureilhan en se donnant jusqu'à demain matin pour avoir un retour du ministère du travail.



UL de Foix

« des solutions existent »

Des locaux dignes au service des salariés !

La période estivale est terminée et le relogement décent de l'Union Locale des syndicats CGT n'est toujours pas d'actualité. Le Maire de Foix porte l'entière responsabilité de cette situation : Jusqu'à quand... !!!

Des solutions existent, encore faut-il qu'on veuille bien les entendre pour qu'on prenne en compte les besoins des syndicats, des salariés, des privés d'emploi, des retraités, des consommateurs... !

Dans cette période faite de grande précarité, de misère sociale, de remise en cause des statuts et des conventions collectives, notre utilité sociale n'est plus à démontrer !

Nous vous invitons à signer nombreux la pétition de soutien.

Comment la Mairie de FOIX, de gauche, peut s'exonérer des conclusions du rapport DOLE (Inspection Générale des Affaires Sociales) qui réaffirme de : «...consolider l'usage de la mise à disposition des locaux dans la loi selon les principes suivants: les collectivités (communes, groupement de communes, départements, régions) pourvoient au logement des syndicats interprofessionnels (affiliés à une confédération ou une union nationale) qui en font la demande... » ?

Ainsi que des préconisations de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) sur les obligations du

gouvernement à assurer que les syndicats soient logés dans de bonnes conditions.

Et que l'on ne vienne pas nous dire, que la CGT serait responsable d'un retard de la vente de l'immeuble portant préjudice aux contribuables fuxéens.

Dans le contexte de défiance et de bras de fer, imposé par la Mairie de Foix nous n'avons pas d'autre choix que de rester dans nos locaux actuels.

Pour éviter cela, il appartient à Monsieur MELER de reprendre le dialogue et d'engager une véritable négociation dans l'intérêt commun. Nous y sommes prêts...! Nous avons demandé à la Préfecture de l'Ariège d'accepter un rôle de conciliation (sans réponse à ce jour).

PÉTITION:

Nous, Salarié(e)s, Retraité(e)s, Privé(e)s d'emploi, Organisations Syndicales, Citoyen (ne)s, signataires de cette pétition, soutenons les syndicats CGT afin qu'ils disposent de locaux décents pour leur union locale à FOIX.

Alertée depuis 2008, la mairie de Foix, après des années de silence, profite de la vente du local actuel pour imposer des conditions de relogement aggravées dans des locaux réduits, exigus inadaptés, qui ne permettent pas de recevoir salariés syndiqués ou non, dans de bonnes conditions.

Nous exigeons: que tout soit mis en œuvre afin de trouver un relogement permettant d'assurer un accueil de qualité. Des solutions existent sur la commune afin de palier au plus pressé!

L'ouverture d'une véritable réflexion qui devrait déboucher sur un hébergement pour l'ensemble des organisations syndicales de Foix et du département au sein d'une véritable bourse du travail.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

IRHS



Rencontre avec ...

Alain RAYNAL *nouveau Président de l'IRHS Midi-Pyrénées*



Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 9 juin, Alain Raynal a été élu Président de l'Institut Régional d'Histoire Sociale. Il remplace Martine Bernard qui consacre une part très importante de son activité à ses études universitaires.

Agé de 67 ans, Alain participe à l'activité de l'institut depuis sa retraite.

Originaire d'Agen, c'est en 1970 qu'il entre dans la vie professionnelle comme technicien à Toulouse à la CII

(Compagnie Internationale pour l'Informatique, aujourd'hui Thalès). Il adhère à la CGT en 1970. Elu délégué du personnel, il milite au sein de l'UFICT. En 1977, il devient permanent politique au PCF en Tarn-et-Garonne.

Après une formation de journaliste, il participe à la création de « l'Humanité Midi-Pyrénées » et assure la responsabilité de l'édition régionale. Il travaille ensuite au siège du journal à Saint-Denis comme adjoint à la rubrique Politique.

Puis de 1997 à 2009, il est correspondant permanent pour tout le Grand Sud-Ouest. Il est l'un des membres fondateurs en 2009 de l'association « Les Amis de Jaurès à Toulouse ». Il contribue aujourd'hui à la rédaction de « Présence » la revue de Loisirs et Solidarité des Retraités (LSR CGT).

Il vit à Montauban depuis 1977. Il est adhérent de l'USR-CGT 82.

Des initiatives et des objectifs

Du 17 novembre au 27 novembre prochain, l'IRHS Midi-Pyrénées organisent les **3es Rencontres régionales Travail-Cinéma**. Cette édition (voir programme complet sur le site: <http://www.irhs-midi-pyrenees.com/>) s'annonce déjà comme un grand rendez-vous social et culturel en Midi-Pyrénées. Les atouts pour réussir l'initiative ne manquent pas: Le thème choisi « Santé-Travail » et son enjeu social décliné sous plusieurs aspects; une programmation cinématographique riche et diverse accompagnée de rencontres et débats; les compétences largement reconnues des invités; ainsi que son rayonnement dans cinq villes de la région: Toulouse, Aureilhan, Castres, Montauban, Auch.

Pas moins de cinq projections toutes suivies de débats pour la journée régionale de lancement le 17 novembre à Toulouse. Avec une table-ronde sur les conséquences de la dégradation du travail sur la santé avec comme invités: Jocelyne Chabert, conseillère confédérale à la CGT; Sophie Prunier-Poulmaire, maître de conférence en ergonomie; Marcel Trillat journaliste et réalisateur; Jean-Louis Dufour, directeur de l'Ecole supérieure d'AudioVisuel. Pour la période à venir, nous souhaitons aussi contribuer à la réussite des initiatives prises par les organisations de la CGT dans les départements pour le 120e anniversaire de la naissance de la Confédération, pour les 70 ans de la création de la Sécurité sociale...

Est-il besoin d'insister sur l'utilité de l'histoire sociale pour mieux comprendre le présent et envisager le futur. C'est en ce sens que les initiatives des instituts doivent viser plus largement encore à l'information et la formation des syndiqués sur cette riche histoire. Entre les instituts départementaux, l'institut régional et son rôle de coordination, nous avons choisi de travailler en coopération, sans tutelle ou hiérarchisation. Nous voulons avant tout favoriser les initiatives et valoriser le travail collectif afin de porter à la connaissance du plus grand nombre de salariés ce bien commun que constitue l'histoire du mouvement ouvrier et syndical.

Alain Raynal

Président de l'IRHS Midi-Pyrénées

Actualité du CESER Midi-Pyrénées

des positions et communiqués communs

L'ÉVOLUTION DES CESER:

Marylise LEBRANCHU, Ministre de la décentralisation et de la fonction publique, a confirmé par un courrier du 8 juillet 2015, « qu'un décret sera pris au cours du dernier trimestre 2015 pour garantir que chaque membre du CESER actuel soit maintenu après le 1er janvier 2016 et pour une période à déterminer mais à minima jusqu'à la fin de l'année 2016. Dans les régions fusionnées, les CESER seront composés par addition des membres des CESER des actuelles régions. »

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA RÉUNION DU COLLÈGE 2 DU CESER MPY DU 8 SEPTEMBRE:

On s'achemine vers la fusion des CESER en un seul dès le 1er janvier pour une période transitoire, avec l'addition de l'ensemble des conseillers des 2 CESER. Cette période transitoire pourrait s'étaler jusqu'au terme des mandats en 2019, ou être fixé par décret avec une composition de 0,8 % des membres des CESER actuels.

Un nouveau règlement intérieur doit être défini: la CGT revendique que la composition du futur CESER respecte la représentativité sur le périmètre de la nouvelle région.

Un redécoupage des commissions: 6 + 6, serait fait avec la responsabilité de 6 commissions pour LR et 6 pour MP. Le collège 2 du CESER MP souhaite faire intégrer dans le règlement intérieur le droit d'expression et d'amendement, tel que cela se pratique en MP.

Le règlement intérieur devra définir le rythme des commissions de façon à ne pas être pénalisé par des sanctions financières (10/Tr de 3 mois en MP, 12/Tr de 4 mois en LR). Enfin le collège 2 à l'unanimité a souhaité soumettre au bureau du CESER MP une expression sur la mobilité du personnel des CESER et pouvoir réunir l'ensemble des organisations syndicales du collège 2 des CESER LR et MP.

Une nouvelle réunion du collège 2 MP est programmée le 27 octobre 2015.

ACTIVITÉS DU CESER MIDI-PYRÉNÉES:

Com1: aménagement du territoire: avis sur le projet de la nouvelle ligne Montpellier-Perpignan

Com2: activités et mutations économiques: avis sur l'économie de proximité (voir déclaration CGT ci-joint)

Com3/4: recherche et santé: avis commun sur l'oncopôle (voir déclaration CGT ci-joint)

Com5: éducation: RAS

Com6: note d'observation sur les comptes régionaux actés en 2014

ACTIVITÉS DU GROUPE CGT CESER:

Participation d'un membre CGT CESER MP à chaque Comité Régional, 3e rencontre commune des groupes CGT des CESER LR et MP, le vendredi 11 septembre au Comité Régional MP

EXTRAIT DU CR:

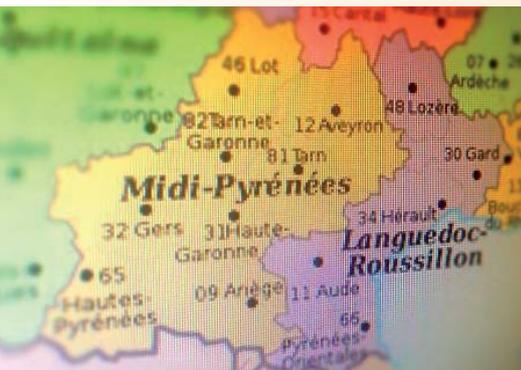
Les deux groupes CGT se sont engagés à avoir des positions et communiqués communs lors des votes et des avis à donner à nos deux CESER. Cette position est très importante compte tenu des tentatives de mise en concurrence des régions et des métropoles.

Lors de la réunion, nous avons opté pour travailler sur des fiches revendicatives territoriales, faisant un état des lieux dans nos deux régions de thèmes très ciblés, avec nos propositions communes CGT.

L'idée est que ces fiches composent un outil de référence non seulement pour les mandatés au CESER, mais également pour nos structures et nos militants.

Les thèmes retenus sont:

- Santé:
 - Accès aux soins, Organisation du système de santé,
 - Accessibilité économique et géographique, proximité,
 - Organisation hospitalière, déserts médicaux, urgences...



Actualité du CESER Midi-Pyrénées

« Vivre et travailler au pays »

- Santé-Travail, handicap...
- Prise en compte des personnes âgées, services à la personne
- Petite enfance, Santé scolaire...
- Précarité, pauvreté, Travailleurs détachés, saisonniers
- Formation des professionnels de santé,
- Enseignements :
 - Egalité des chances, promotion sociale,
 - L'étudiant, son environnement,
 - Enseignement supérieur et dynamisme économique en territoire,
 - Recherche, cohérence et non mise en concurrence,
 - Lycée, apprentissage, formation professionnelle,
 - Formation tout au long de la vie, compétence + Qualification, VAE
 - Place du service public,
- Industrie :
 - Tissu des TPE PMI sur nos deux régions,
 - Equilibre métropoles zones rurales,
 - Enjeux des filières (Bois, aéronautique, spatial, textile, numérique...)
 - Transition énergétique
 - Relation donneur d'ordre/sous-traitant: faire échec au moins disant: mise en place de Comité inter entreprise (CIE)
 - Enjeux de la formation professionnelle: notamment pour promouvoir les niveaux V
 - Enjeux environnementaux: risque chimique (AZF), économie verte
 - Investissement sur santé au travail
- Tourisme :
 - Regagner la dimension du

- tourisme social en territoire,
 - Valorisation du patrimoine,
 - Mobilité :
 - Transport ferroviaire: TER devenu TET (Train d'Equilibre du Territoire), LGV, train à 1 euro ou ticket Mouv
 - Le fret, l'intermodalité: Métro, tram, bus...
 - Transport fluvial: aménagement du port de Sète
 - Transport routier: Développement autoroute A9 (Montpellier-Barcelone), Autoroute Toulouse-Castres ou 2x2voies gratuites, Fret multimodal: fer, route, fluvial, aérien
 - Transport Aérien: Privatisation des aéroports (Tlse-Blagnac, Carcassonne, Nîmes, Perpignan), développement fret aérien, industrie aéronautique,
 - Développement du numérique,
 - Aménagement du territoire :
 - Développement du numérique à très haute définition: assurer la couverture du territoire par un engagement public-privé, inscrire dans un schéma régional du numérique,
 - Equilibre des territoires: service public, désenclavement, relocalisation de l'industrie, accès aux matières premières et sources d'énergie (Aquadomicia)
 - Assurer la transition énergétique: développement des énergies hydro-électriques (bassin Adour-Garonne, bassin CNR), développement du solaire (Odeillo, Font-Romeu), éolien.
- Chacun dans sa région est chargé

d'élaborer un travail assez complet sur chaque thème, de façon à avoir un document prêt avant la fin de l'année 2015.

La prochaine réunion des deux groupes aura lieu le vendredi 6 novembre à Montpellier.

RAPPEL DU CALENDRIER CGT RÉFORME TERRITORIALE:

- **28 septembre:** Journée d'étude commune LR-MP IRT réforme territoriale à Toulouse,
- **1er octobre:** Réunion des secrétaires régionaux CGT à Montreuil, à laquelle sont invités les responsables de groupes CGT des CESER,
- **27 octobre:** réunion du collège 2 CESER MP (collège des organisations syndicales)
- **29 octobre:** Journée d'étude confédérale pour les organisations du CCN, sur la réforme territoriale, à Montreuil,
- **6 novembre:** Réunion des groupes CGT CESER MP-LR au comité régional à Montpellier,
- **4 décembre:** réunion du groupe CGT CESER MP au comité régional à Toulouse.

DÉCLARATION CGT SUR L'AVIS DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ:

« Vivre et travailler au pays »
Le Comité Régional CGT de Midi-Pyrénées concentre depuis plusieurs années ses réflexions et ses actions autour de ce concept. Il affirme une détermination sans faille pour un développement



répondre aux besoins des populations

industriel, une redistribution des richesses et des gains de productivité issus du travail, le développement des services publics et l'aménagement équilibré du territoire partout en Midi-Pyrénées.

Cet avis sur l'économie de proximité répond en partie à nos attentes revendicatives en la matière, puisqu'il affirme dès son préambule, qu'un nouvel équilibre doit être trouvé pour répondre à la nécessité du développement durable territorial en préservant les ressources naturelles, en instaurant une cohésion sociale et qualité de vie pour tous.

Nous pensons que l'économie de proximité peut et doit répondre aux besoins des populations, elle doit être source importante d'emplois et donc de maillage territorial notamment dans les zones rurales et de montagne. Même si nous appelons à une revitalisation en urgence de la capacité productive sur l'ensemble de notre région, nous ne l'opposons pas à une économie présente fondée sur une réponse plus ponctuelle aux besoins des populations.

Il s'agit bien d'avoir une réflexion sur une meilleure articulation des stratégies des territoires en matière économique, notamment à partir des filières économiques de proximité (tourisme, agroalimentaire, bois...) mais également en s'appuyant sur l'économie sociale et solidaire, qui peut transformer l'économie de proximité avec la mise en place des pôles territoriaux de coopération économique.

Cela est bien spécifié dans l'avis et pour nous c'est essentiel: une des conditions pour coopérer réside dans la capacité des acteurs locaux à s'accorder autour de réelles orientations stratégiques partagées; Il faut donc imaginer des modèles plus coopératifs pour échanger, capter, répartir et transformer les ressources en valeur ajoutée pour les territoires;

Des idées surgissent ça et là, pour accompagner des initiatives locales, pour accueillir les entreprises, les aider dans leur installation et leur développement, pour dynamiser le commerce local avec la mise en place de circuits courts, de coopératives favorisant la consommation de produits locaux et l'agriculture de proximité, la création de monnaies locales complémentaires.

Tous ces éléments sont susceptibles de contribuer au développement des bassins de vie et d'emplois et de répondre aux besoins des populations de notre région.

Mais un point de vigilance est à développer, bien souligné dans l'avis et qui est essentiel pour la CGT: Autant l'économie de proximité peut générer de l'activité et des emplois, autant une grande partie de ces emplois sont peu ou pas qualifiés, très féminisés, qui se traduit par de la précarité et du temps partiel subit; leur amélioration, tant sur le plan des statuts des salariés, que de la durée des contrats, la revalorisation des salaires auraient un impact

certain sur l'attractivité des territoires en matière de qualité de vie et sur l'économie également.

Nous serons d'autant plus vigilants que la conjoncture économique et politique nous engage à l'être.

En effet, les nouvelles organisations territoriales avec des politiques favorisant la métropolisation des territoires au service de la financiarisation mondialisée de l'économie nous laissent penser qu'un déséquilibre territorial criant risque de voir le jour entraînant la désertification de zones rurales et de montagne de notre région.

L'avis, qui nous est présenté, a le mérite de proposer des solutions alternatives, la CGT le votera.

DÉCLARATION CGT SUR L'AVIS « LA VOCATION INTERNATIONALE DE L'ONCOPÔLE À TOULOUSE »

Quatorze ans après le 21 septembre 2001, personne ne peut oublier la catastrophe d'AZF.

Pourtant, un 3e procès est toujours en cours pour déterminer les responsabilités. Pour notre organisation, cela ne fait aucun doute, c'est bien TOTAL qui est responsable de cette catastrophe industrielle.

La CGT s'est tout de suite inscrite dans le projet « Cancéropôle », comme on disait à l'origine, et ce, même si personne (que ce soit du côté des institutionnels, ou du côté des industriels) ne nous a jamais demandé notre avis, ni associé à sa gouvernance. Nous étions conscients

Réforme territoriale

« relancer la dynamique »

que l'agglomération toulousaine avait besoin d'une nouvelle activité porteuse d'emplois et d'espoirs pour sortir de la mono-industrie aéronautique.

Le projet de l'Oncopôle porte toujours l'ambition initiale: transformer un lieu de mort et de souffrance en un lieu où l'on cherche, où l'on produit, où l'on soigne. Mais les objectifs humanistes et économiques sont loin d'être atteints.

Le triptyque, Institut Universitaire du Cancer, Industrie pharmaceutique et Recherche en Cancérologie, qui devait servir de « locomotive scientifique » s'est heurté aux réalités économiques et aux stratégies boursières des grands groupes industriels.

L'objectif initial de 4000 emplois sur la zone de Langlade à l'horizon 2014 se traduit par le transfert du personnel hospitalier (1300) et d'une partie des chercheurs des Laboratoires Fabre (500), du maintien de 230 personnels sur 600 ex-salariés de SANOFI (puisque le groupe allemand Evotec a repris les activités de recherche de SANOFI Toulouse), soit au total un peu plus de 2000 emplois sur la zone sans aucune création d'emploi directe. La forte impulsion de départ, initiée d'une volonté de rebâtir dans une zone

sinistrée, a été freinée, notamment du fait des logiques financières de la recherche privée.

La CGT partage la réflexion du CESER de vouloir relancer la dynamique que constitue le formidable campus de l'Oncopôle:

Cela passe par des efforts d'aménagement du site: dépollution des ballastières, développement de transport en commun, accès facilité aux rocade et aéroport...

Cela passe par le respect des conventions avec les industriels, qui se désengagent au travers de plan de licenciements (Labo FABRE et SANOFI) et de la baisse chronique des budgets R & D, et des politiques publiques qui instaurent une austérité réduisant les investissements,

Cela passe par le développement avec d'autres secteurs industriels innovants, comme le développement de l'imagerie médicale (THALES) et une ambition commune de faire du plan CANCER une priorité nationale, Cela passe par la création d'un centre d'innovation technologique permettant la réalisation de prototypes et de démonstrateurs, regroupant chercheurs, concepteurs, formateurs...

Cela passe par l'association des Organisations Syndicales des secteurs de santé, des groupes industriels et de la recherche, aux réflexions du campus Oncopôle, car sans les salariés, il n'y aura pas d'amélioration de la lisibilité de ce projet.

La vocation première de l'Oncopôle est bien de proposer un continuum de la prise en charge du diagnostic jusqu'à la réhabilitation sociale et

réinsertion professionnelle des patients. L'approche pluridisciplinaire proposée par l'avis reste un enjeu majeur: prévention, diagnostic, traitement, réinsertion sociale, retour au domicile, réinsertion professionnelle.

L'oncopôle a pour mission première d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients atteints d'un cancer.

Dans ce sens, la CGT partage la réflexion du CESER de faire du site de l'Oncopôle un véritable lieu de vie pour les patients et leur entourage, ainsi que son ambition: « que le patient reste au cœur de ce projet ». Toutefois, depuis 10 ans où nous rencontrons les institutionnels ou les industriels, on nous a beaucoup écouté, mais on ne nous a entendu sur rien: conditions d'accessibilité au site, infrastructure routière et ferroviaire, structures d'accueil pour les salariés et les familles de patients...

Nous n'évoquons même pas les demandes que nous portons depuis des années au niveau syndical: CCE de site, CHSCT de site, locaux syndicaux communs, etc.

Autant, la CGT partage l'avis du CESER sur le besoin de relancer une dynamique de ce formidable projet Oncopôle, mais face à la restructuration de la R & D chez Pierre FABRE ainsi que le désengagement de SANOFI, remplacé par Evotec, qui présentent des risques sur la pérennité du développement et du rayonnement de l'Oncopôle;

La CGT se positionne contre cet avis.





Meeting Confédéral

Le 8 septembre 2015 à la Bourse du Travail de Toulouse

« gagner de nouveaux droits »

Devant la Bourse du Travail, symbole d'une récente victoire, des interventions offensives sur l'emploi, les salaires, le temps de travail, le coût du capital et les services publics se sont relayées à la tribune devant 1 100 participants.

Extraits de l'intervention de Cédric Caubère, Secrétaire Général de l'UD CGT 31.

« Bienvenue, à la Bourse du Travail de Toulouse !

Cette Bourse du Travail, la mairie a voulu la prendre à la CGT, aux salariés. Il n'y a pas de fatalité. Les syndicats ont choisi de mener la bataille. C'est désormais officiel, par courrier la mairie stipule que La CGT reste dans ses murs, les conditions d'occupation sont inchangées.

Voilà la preuve, sur papier à entête, que la détermination, le rapport de force, la mobilisation et la lutte finissent toujours par l'emporter.

La Démocratie a gagné ! La CGT a gagné ! Les droits des salariés sont garantis !

Que cette lutte victorieuse, nous serve d'appui pour partir à la reconquête de la liberté des salariés, à se défendre et à gagner de nouveaux droits.

Il n'y a pas de conquies sociaux sans libertés syndicales, reconnues ou

imposées. Aussi, la victoire de la Bourse du Travail est la première d'une lutte que nous devons mener d'arrache-pied pour les libertés et contre la criminalisation de l'action syndicale.

Nous avons fait reculer, une équipe municipale agressive et décomplexée à Toulouse, nous ferons de même à Foix, à Castelsarrasin et partout ailleurs, jusqu'à ce que plus personne n'ose toucher à un local de la CGT et à disposition des salariés.

Nous saurons repousser les assauts des patrons qui se sentent confortées par la politique gouvernementale. L'inaction du préfet de région devant la multiplication des attaques contre le droit constitutionnel des salariés à s'organiser, aussi bien dans le public que dans le privé est complice. Elle démontre, au minimum, une incapacité à assumer son rôle, au pire, que la politique de criminalisation est orchestrée au plus haut niveau de l'Etat.

Considérant que Georges MAILHOS est le préfet préfigurateur de la fusion Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon, les travailleurs savent qu'ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

Souvent, nous pouvons avoir l'impression que les militants syndicaux sont les premiers à faire les frais de la répression patronale. Bien au contraire, c'est lorsqu'il n'y

a pas de syndicat que les salariés sont seuls, isolés. Les premiers à souffrir des injustices sont les salariés non organisés. Là où les travailleurs se syndiquent, se regroupent pour faire respecter leurs droits et relever la tête, ils sont toujours mieux traités qu'ailleurs !

Nos syndicats CGT sont l'unique garantie d'un meilleur traitement pour tous les travailleurs !

Vouloir empêcher l'expression syndicale est un aveu de faiblesse, du patronat et du gouvernement.

Leur système ne supporte pas la contestation. En attaquant les syndicats, c'est à la Démocratie qu'ils s'en prennent.

Lancé depuis la Bourse du Travail de Toulouse, notre appel n'en aura que plus de force : Réussissons un 23 septembre à l'offensive. Lançons la bataille non seulement pour parer les mauvais coups, mais aussi et surtout, pour gagner de nouveaux droits dans les boîtes, et obtenir enfin les droits syndicaux interprofessionnels dont nous avons besoin. D'autres avant nous se sont battus, ils ont gagné, nous allons gagner !

Il y a 123 ans, ici même, les délégués de Montpellier, Carcassonne, Cahors, Grisolles, se réunissaient avec ceux de la Haute-Garonne, pour inaugurer notre Bourse du Travail.

Ces femmes et ces hommes passaient pour des fous. Ils revendiquaient la

Meeting Confédéral

Le 8 septembre 2015 à la Bourse du Travail de Toulouse



journée de 8 heures, lorsque la norme était de 70 heures par semaine. Ils exigeaient de pouvoir vivre de leur salaire, alors qu'on leur faisait l'aumône.

Ils se battaient pour l'émancipation, à une époque où les enfants travaillaient 10 heures par jour à partir de 12 ans et les vieux jusqu'à la mort.

En face d'eux, le patronat le plus réactionnaire et le plus puissant du monde, appuyé par un clergé omnipotent, soutenu par une classe politique ouvertement aux ordres. La bataille des idées paraissait perdue d'avance. Souvenons-nous qu'ils n'avaient aucun moyen, en dehors de leur volonté et de leur conviction de classe! Les droits syndicaux n'existaient pas. Les heures de délégation n'existaient pas. Ils devaient se mettre en grève pour manifester le premier mai. Les arrêts de travail se terminaient bien souvent par des licenciements.

Ils étaient peu nombreux, mais ils avaient décidé de se battre. Ils ont allumé une flamme que d'autres ont repris et aujourd'hui, le travail des enfants est interdit, nous avons la Sécurité Sociale, les congés payés, la semaine de 35h00 et le SMIC.

Comment ont-ils fait? En 1892, les camarades sont partis du constat que les actions qu'ils menaient chacun dans leurs syndicats ne suffiraient pas. Quelle que soit leur

profession, leur entreprise, leur syndicat, ils devaient se doter d'une maison commune pour mener la bataille revendicative et créer le rapport de force. Cette maison la voilà: la Bourse du Travail!

Mais les Bourses à elles seules ne suffisaient pas non plus. Pour mener à bien leur grand projet d'émancipation, les travailleurs ont dû créer leur propre norme. Pour écrire eux même leur avenir, se libérer de l'oppression, ils ont dû devenir autonomes, inventer leurs propres solutions, passer outre les idées dominantes.

3 ans plus tard ils ont fondé la Confédération Générale du Travail. Cet outil interprofessionnel, est le seul à pouvoir réunir à la fois les syndicats, leurs fédérations et les Bourses du Travail.

L'invention de la CGT a permis aux salariés de sortir de leurs boîtes pour créer et « solidariser » des revendications communes, faire converger les luttes existantes, et en impulser de nouvelles.

Ainsi, en un siècle, la CGT a permis aux travailleurs et à leurs familles de conquérir des avancées sociales inégalées.

Ces conquêtes sociales, depuis qu'elles existent le patronat veut les abolir. Pour cette raison, les conquêtes sociales, on les appelle des « conquises sociales » selon les

mots d'Ambroise CROIZAT, le fondateur de la Sécurité Sociale!

Avec le XXI^e siècle, nous entrons dans une nouvelle phase du capitalisme. La révolution informationnelle a donné une dimension sans précédent à la mondialisation de l'économie. Les inégalités n'ont jamais été aussi grandes. Au point que 80 milliardaires possèdent à eux seuls autant d'argent que la moitié de la planète. Plus puissants que les rois de l'ancien régime, ces oligarques se servent de la finance pour diriger nos vies. Les 20000 milliards d'€ détournés dans les paradis fiscaux garantissent leur pouvoir. Les bulles financières explosent les unes après les autres. Elles accroissent leurs bénéfices en même temps qu'elles renforcent les inégalités.

Les firmes multinationales, qu'ils ont su imposer, emploient ou contrôlent directement près de 70 % des salariés de notre pays. Elles représentent un véritable défi pour les organisations de salariés.

Voilà des questions auxquelles nous devons répondre: Comment organiser les salariés dans des firmes dispersées entre plusieurs pays, plusieurs continents, faisant circuler les biens de production, comme les flux financiers autour de la planète? Comment faire vivre un syndicalisme de transformation sociale, lorsque le capital tente d'imposer sa propre

Activité régionale



vision de la transformation sociale, aux salariés et à nos militants ?

Devons-nous développer une activité hors-sol calquée sur le modèle des entreprises et des administrations, ou au contraire la rapprocher le plus possible de la réalité de travail et de vie des salariés ? Lorsque le modèle de création de richesses devient si fluctuant, les salariés ne sont-ils pas les seuls éléments de stabilité qui demeurent ?

Les réponses sont multiples suivant les réalités de nos boîtes, mais dans tous les cas un principe reste intangible : celui du contact de proximité entre le salarié et son syndicat, et entre le syndicat, son UL, son UD et sa FD.

Notre force repose sur le lien social, les ponts que nous bâtissons entre les uns et les autres. »

« A la CGT, nous savons que pour être fort dans nos boîtes, nous devons être forts partout.

C'est cette conscience de la nécessité de créer du lien, de faire converger les luttes, de faire progresser nos revendications, d'implanter de nouveaux syndicats, d'impulser des mobilisations qui doit nous inciter à investir et renforcer nos UD et nos UL.

Le renforcement de nos syndicats passe par des Unions Départementales

fortes, qui favorisent l'ancrage à l'entreprise, et élargissent le rapport de force jusque dans la rue.

Un des signes de cette vigueur sera le dynamisme que nous saurons donner aux campagnes salaires et temps de travail. 18700 cartes pétitions signées sur nos deux régions pour 44000 syndiqués. Cela prouve que certains syndicats ont toujours du mal dans la prise en compte de la pétition et dans leurs rapports aux syndiqués et aux salariés. Il est du rôle des UD et des UL de leur proposer toute l'aide nécessaire. Qui d'autre pourrait le faire ?

Comme nombre d'entre vous, je peux témoigner personnellement de l'accueil favorable que les travailleurs donnent à notre pétition. Elle permet d'engager le débat sur la base de nos revendications. Il n'y a pas de secret, rien ne remplacera jamais le contact direct et la discussion avec les salariés.

En Haute-Garonne, nous avons lancé une consultation des syndicats pour débattre, et décider d'une réévaluation du SMIC à 1800 ou 2000 € bruts. Sans anticiper sur les décisions qui seront prises, la direction de l'UD a commencé à discuter. 2000 € bruts, ce n'est pas une utopie, c'est le salaire minimum

nécessaire pour satisfaire les besoins sociaux d'un travailleur célibataire en 2015. Ceux qui gagnent moins sont condamnés à payer des agios, des pénalités bancaires et des crédits à la consommation. La CGT exige que chacun puisse vivre dignement de son travail et des richesses produites. Revaloriser les salaires, c'est revaloriser le travail !

Les politiques d'austérité qui se succèdent depuis 30 ans accroissent le chômage et la précarité. Le fléau du chômage est la plus grande offensive menée contre les salariés et leurs familles. Partager les richesses, travailler moins pour travailler tous : Nous exigeons le plein emploi ! »

« Les salariés comptent sur la CGT ! Nous sommes réunis pour qu'on nous entende de très loin et pour dire bien fort : Quelles que soient les difficultés ou l'opposition que vous rencontrez, n'ayez peur de rien, n'ayez peur de personne. Faites confiance à la force collective. La CGT c'est vous, elle est là, elle est à vous, elle est porteuse d'avenir, elle est bien décidée à transformer la société, à conquérir le progrès social, et tous ensemble, unis, nous allons gagner ! »

AGEFIPH

« un outil au service de notre démarche »

Depuis 2001, le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées sensibilise, forme et accompagne les militants CGT dans toute la région. Le handicap concerne une personne sur deux. Le monde du travail n'échappe pas à la règle. Le travail est aussi à l'origine de bons nombres de handicapés.

Le 1er juillet 2015, une nouvelle convention est signée entre l'AGEFIPH et le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées.

Les 8 UD CGT de Midi-Pyrénées sont associées à sa mise en œuvre.

Les militants CGT sont de plus en plus sollicités par des problèmes liés à la santé au travail, aux inaptitudes et au handicap. C'est à partir de ce constat que nous souhaitons aujourd'hui développer cette activité et faire partager notre expérience aux militants CGT de Midi-Pyrénées.

La convention prévoit :

- La coordination et le suivi des actions CGT pour le maintien dans l'emploi, la prise en compte dans les NAO des personnes en situation de handicap ;
- 10 Journées d'échanges dans les unions départementales CGT ;
- 5 Réunions du groupe de travail (formation santé travail handicap) ;
- 1 initiative régionale ;
- 15 Journées Etudes (formations), soit 3 par départements dans les grandes entreprises ou par Union

Locales avec la participation de 10 militants ;

- 24 visites suivies et actions de contact. (Présentation lors des assemblées ou des commissions exécutives des unions départementales CGT ;
- 100 % prise en charge des pertes de salaires (sur présentation de l'attestation employeur)

QUI EST L'AGEFIPH ?

Une association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, a été créée par la loi sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées du 10 juillet 1987, qui instaure l'obligation d'emploi.

Association gérée par les représentants des salariés, employeurs et personnes handicapées, l'AGEFIPH est investie d'une mission de service public.

MISSION DE L'AGEFIPH ?

La gestion des contributions financières versées par les entreprises privées de 20 salariés et plus, soumises à l'obligation d'emploi de personnes handicapées, l'AGEFIPH a pour mission de développer l'insertion professionnelle des personnes handicapées et leur maintien dans l'emploi dans les entreprises du secteur privé, dans le milieu ordinaire du travail.

QUE FAIT L'AGEFIPH ?

Au service des personnes handicapées et des entreprises, l'offre d'interventions de l'AGEFIPH se traduit par : Des aides et des prestations spécifiques pour :

- inciter au recrutement, à la reprise d'emploi ou maintien dans l'emploi ;
- compenser le handicap ;
- former des personnes handicapées ;
- aider les entreprises à mettre en place une politique d'emploi pour les personnes handicapées.

Des services :

- Cap emploi (recrutement) ;
- Sameth (maintien dans l'emploi) ;
- Alther (information, accompagnement et mobilisation l'alternance des entreprises).

Cette convention est un outil au service de notre démarche CGT et de nos objectifs revendicatifs pour gagner le droit à l'emploi, pour toutes et tous, sans discriminations. C'est un moyen d'aller à la rencontre de nos militants et de connaître la réalité du travail pour le transformer. Un partenariat utile pour notre mouvement syndical, la CGT !

Alain Fournès

Animateur de la convention AGEFIPH

Prochaines sessions de formation CGT à l'IRT :

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN MIDI-PYRÉNÉES ET PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

2 jours - lundi 2 et mardi 3 novembre 2015

Contenu :

De fermetures d'usines en plan de licenciements, de nombreuses filières industrielles sont fragilisées. Présentation des causes et des modalités du phénomène de désindustrialisation à partir de la situation de Midi-Pyrénées et en intégrant le rôle des pôles de compétitivité. Cependant, à distance critique des approches fatalistes, il s'agit de montrer qu'il existe aujourd'hui d'autres solutions syndicales réalisables et crédibles pour le développement de l'industrie.

Public concerné :

Responsables syndicaux des professions et interprofessionnels ; Membres du Comité Régional ; Conseiller-es économiques, sociaux et environnementaux.

LE « LEAN » MANAGEMENT DANS LE SECTEUR PRIVÉ ET LES SERVICES PUBLICS

2 jours - lundi 30 novembre et mardi 1er décembre 2015

Contenu :

Le « Lean », système d'organisation du travail cherchant à éradiquer toute forme de gaspillage, vise à augmenter la productivité. Mais il s'applique souvent au prix d'une altération des conditions de travail et d'une perte du métier pour les salariés et les fonctionnaires. Cette formation permet aux IRP de s'informer sur le Lean, de forger leur analyse critique sur ces méthodes, de se doter de moyens pour préserver la santé au travail dans leur entreprise ou leur service public.

Public concerné :

Responsables syndicaux des professions et interprofessionnels ; Membres du Comité Régional.

